

# COÛTS DE PRODUCTION 2016



En élevage ovin, de nombreuses stratégies sont possibles en terme de conduite de la reproduction et de l'alimentation notamment. Chaque choix technique se traduit par un impact sur les résultats économiques de l'atelier, qu'il est important de mesurer.

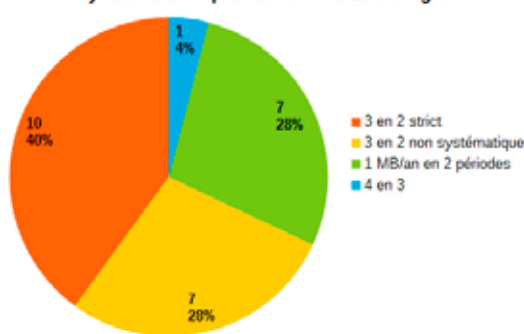
Le calcul de la marge brute d'un atelier ovin permet une première approche des résultats économiques mais seules les charges opérationnelles sont prises en compte. Le coût de production apporte un aperçu global de l'équilibre économique de l'exploitation en prenant en compte l'ensemble des charges opérationnelles et de structure. L'analyse du coût de production, permet d'identifier les postes de charges sur lesquels il y a des marges de progrès possibles.

Cette plaquette présente la synthèse des coûts de production calculés sur l'exercice 2016, dans 25 élevages ovins viande du Lot.

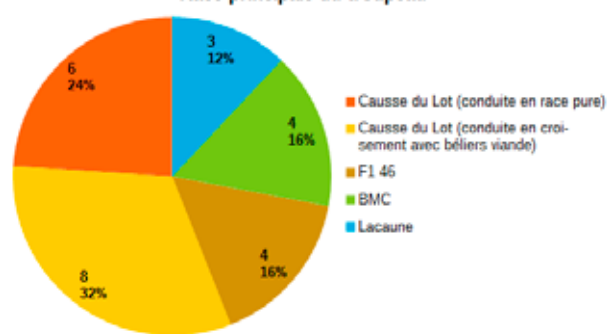
## • Caractéristiques des élevages

Ce groupe de 25 exploitations reflète la diversité de l'élevage ovin lotois, en termes de localisation (Causses et Limargue), de système de reproduction (accéléré ou non) et de race (Caussearde, F1-46, BMC, Lacaune).

Systèmes de reproduction des 25 élevages



Race principale du troupeau



L'ensemble des élevages produisent des agneaux lourds de bergerie principalement et 7 d'entre eux sont sélectionneurs. La très grande majorité des élevages (23 sur 25) sont spécialisés.

Caractéristique	Moyenne des 25 élevages	La moitié des élevages du groupe ont entre...
Taille du troupeau (EMP*)	707	537 et 778
Unités de main d'œuvre atelier ovin (UMO) (salariés et bénévoles compris)	2	1 et 2,5
Brebis par UMO rémunérée (EMP/UMO)	401	313 et 498
Surface en herbe (ha)	100	70 et 116
Parcours (ha)	174	14 et 241
Céréales autoconsommées (ha)	21	9 et 30
Chargement (EMP/ha) (avec parcours)	3,9	2 et 6

\* EMP : Effectif Moyen Présent : nombre moyen de brebis présentes sur l'année

### Charges opérationnelles

Charges directement liées à la production (alimentation, charges de sol, frais d'élevage)

### Charges de structure

Charges fixes dont le montant n'est pas directement lié au niveau de production (mécanisation, bâtiments, frais de gestion, salaires, fermages)



Siège Social

CHAMBRE D'AGRICULTURE

430 avenue Jean JAURES  
CS60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Tél. : 05 65 23 22 21

Fax : 05 65 23 22 19

Email : accueil@lot.chambagri.fr



## • Productivité des ateliers ovins

Indicateur de productivité	Moyenne des 25 élevages	La moitié des élevages du groupe obtiennent entre...
Productivité numérique du troupeau	1,55	1,32 et 1,75
Production équivalente agneaux (kgc)*	17 666	10 675 et 21 023
Productivité pondérale du troupeau (kgc/EMP)	24,9	21,4 et 28,6
Productivité de la main d'œuvre (kgc/UMO) (hors bénévoles)	9 919	7 886 et 12 305
Productivité de la surface fourragère (kgc/ha) (hors parcours)	192	141 et 251

\* La production équivalente agneaux est le total des kg de carcasse agneau (kgc) produits sur la campagne (les reproducteurs vendus et la variation d'inventaire agneau sont inclus).

### Les postes de charges dans le coût de production

- **Alimentation achetée :** achats de concentrés et CMV, poudre de lait, achats de fourrages
- **Approvisionnement des surfaces :** engrais, semences, produits phytosanitaires, fournitures pour fourrages (frais engagés pour les céréales et fourrages autoconsommés)
- **Frais d'élevage :** frais vétérinaires, frais de reproduction, frais d'identification, petit matériel d'élevage
- **Mécanisation :** carburants et lubrifiants, petit matériel, travaux par tiers, entretien du matériel, amortissements du matériel
- **Bâtiments et installations :** entretien des bâtiments, eau, électricité, amortissements des bâtiments
- **Frais de gestion :** frais de comptabilité, assurances, frais bancaires, déplacements, fournitures et frais divers
- **Foncier et capital :** fermage, fermage sur les terres en propriété, frais financiers
- **Travail :** salaires et charges sociales, rémunération du travail de l'éleveur

## • Résultats moyens et définitions

**Le coût de production est le montant total engagé pour produire 1 kg de carcasse agneau.**

### 1/ Approche comptable :

**Le coût de production comprend différents types de charges :**

- Les charges opérationnelles
- Les charges de structure (y compris les amortissements du matériel et des bâtiments)
- Les charges supplétives

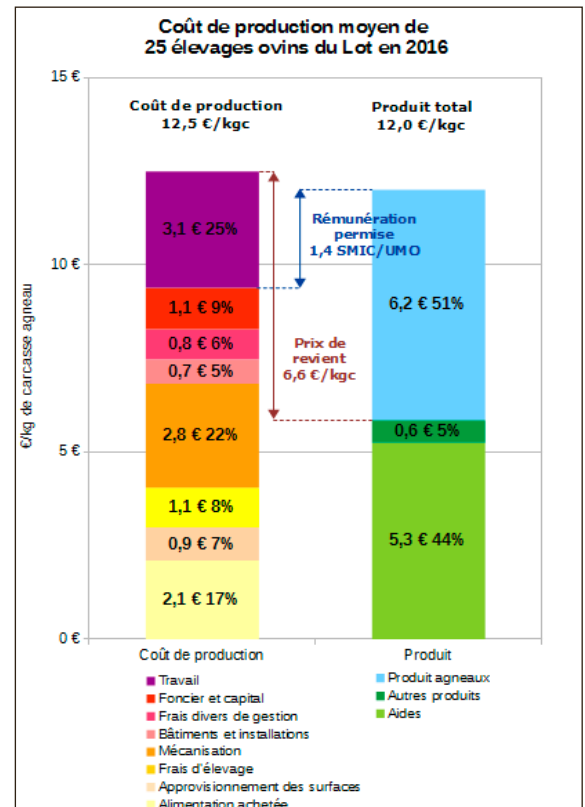
### Les charges supplétives incluent :

- La rémunération du travail de l'éleveur à hauteur de 1,5 SMIC/UMO
- La rémunération des terres en propriété à hauteur de 50 €/ha (l'impôt foncier n'est pas compté dans le coût de production)
- La rémunération des capitaux propres au niveau du taux d'intérêt du livret A (0,75 % en 2016)

### 2/ Approche trésorerie :

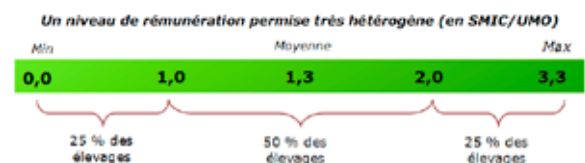
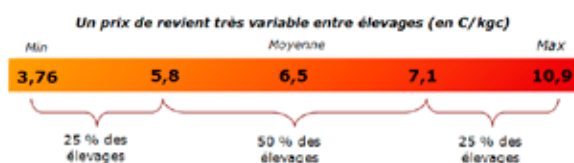
Dans cette approche, plus proche de la réalité économique des exploitations, les amortissements sont remplacés par les annuités d'emprunt et la rémunération des terres en propriété et des capitaux propres ne sont pas pris en compte.

Le prix de revient est le prix de vente minimum du kg de carcasse d'agneau permettant de couvrir toutes les charges y compris la rémunération de l'éleveur, compte tenu des aides et des autres produits de l'atelier (laine, réformes). Il est de 6,6 €/kgc en moyenne mais il est très variable d'un élevage à un autre.



En conséquence, la rémunération que l'atelier ovin permet de dégager pour les éleveurs est très hétérogène : elle est de 1,4 SMIC/UMO en moyenne, 75 % des élevages du groupe dégagent plus de 1 SMIC/UMO et 25 % des élevages du groupe dégagent plus de 2 SMIC/UMO.

1 SMIC brut =  
17 810 €/an  
(salaire + charges sociales)



## • Système « Causse sans accélération »

Dans ce système sont regroupés 8 élevages ovins du Causse, travaillant en race Causse du Lot (pure ou croisée), avec deux périodes d'agnelage par an mais sans accélération.

### APPROCHE COMPTABLE

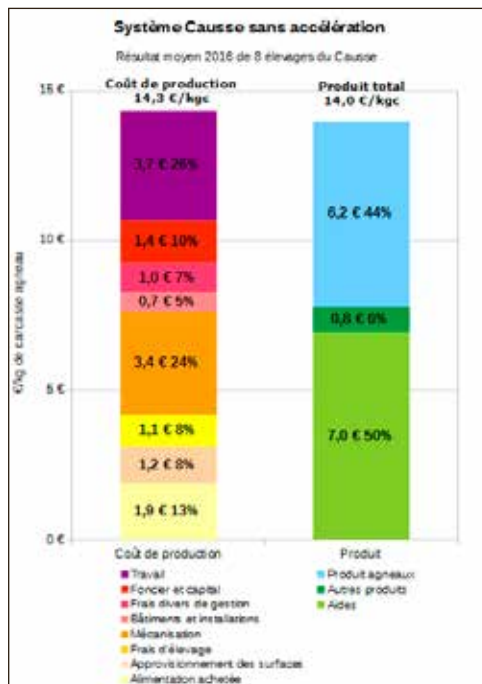
**Prix de revient : 6,5 €/kgc**  
(de 4,4 à 7,7 €/kgc)

**Rémunération permise : 1,5 SMIC/UMO**  
(de 0,7 à 2,7 SMIC/UMO)

### APPROCHE TRESORERIE

**Prix de fonctionnement : 5,5 €/kgc**  
(de 3,1 à 7,4 €/kgc)

**Trésorerie permise : 2,0 SMIC/UMO**  
(de 0,9 à 3,6 SMIC/UMO)



## Le système Causse sans accélération

Des élevages de taille moyenne plus réduite que dans le système « Causse avec accélération »...

- 650 EMP
- 1,7 UMO exploitant + 0,1 UMO salarié
- 100 ha de surface fourragère + 250 ha de parcours
- 22 ha de céréales auto-consommées

...avec une productivité moins élevée

- 1,3 de productivité numérique
- 20,0 kgc produits par EMP
- 8 200 kgc produits par UMO exploitant+salarié
- 160 kgc produits par ha de SFP (hors parcours)

## • Système « Causse avec accélération »

Les 12 élevages ovins représentant ce système sont répartis sur l'ensemble du Causse, ils travaillent en race Causse du Lot, F1-46 ou BMC, avec un système de reproduction accéléré de façon systématique (3 en 2 strict, 4 en 3) ou non (3 en 2 non systématique).

### APPROCHE COMPTABLE

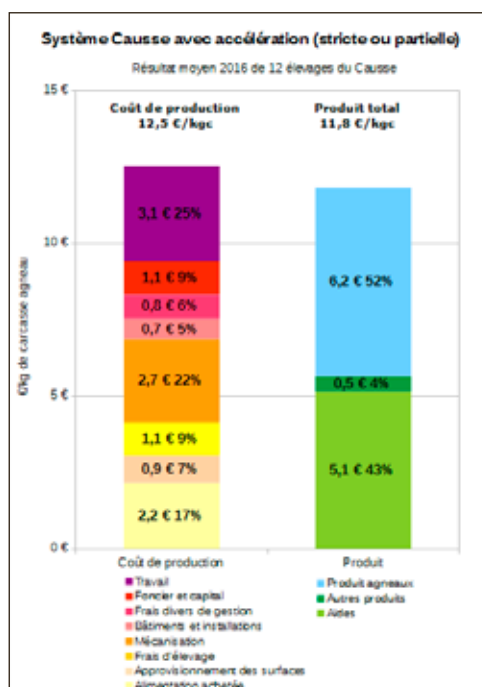
**Prix de revient : 6,8 €/kgc**  
(de 3,8 à 10,9 €/kgc)

**Rémunération permise : 1,4 SMIC/UMO**  
(de 0 à 3,3 SMIC/UMO)

### APPROCHE TRESORERIE

**Prix de fonctionnement : 6,0 €/kgc**  
(de 3,6 à 9,7 €/kgc)

**Trésorerie permise : 1,9 SMIC/UMO**  
(de 0,3 à 3,4 SMIC/UMO)



## Le système Causse avec accélération

Des élevages de taille moyenne conséquente...

- 800 EMP
- 2 UMO exploitant + 0,2 UMO salarié
- 120 ha de surface fourragère + 250 ha de parcours
- 26 ha de céréales auto-consommées

...ayant une forte productivité

- 1,6 de productivité numérique
- 25,4 kgc produits par EMP
- 9 600 kgc produits par UMO exploitant+salarié
- 180 kgc produits par ha de SFP (hors parcours)

## • Observations sur les systèmes Causse

Les systèmes « Causse » avec et sans accélération permettent tous les deux d'atteindre un prix de revient cohérent avec le prix de vente de l'agneau et ainsi de rémunérer le travail des éleveurs.

Dans les deux systèmes, l'alimentation du troupeau, la mécanisation et le travail sont les postes les plus conséquents du coût de production. Le niveau des charges opérationnelles ramené au kg de carcasse produit est équivalent dans les systèmes accélérés ou non. Les coûts de production révèlent le poids important des charges de structure (autour de 70 % du coût de produc-

tion) qui ne sont donc pas à négliger, bien que plus difficiles à moduler à court terme. Dans les systèmes accélérés, les charges de structure sont diluées sur un plus grand nombre de kgc d'agneau produits, ce qui permet de réduire le coût de production. Cependant, les aides sont également diluées dans les systèmes accélérés (elles représentent seulement 43 % du produit total, contre 50 % dans les systèmes non accélérés). Cela explique pourquoi dans les deux systèmes, on retrouve un équilibre similaire entre coût de production et produit et donc un niveau de rémunération très proche. Par contre,



## Le système Limargue avec accélération

Des troupeaux conséquents sur des surfaces réduites...

- 570 EMP
- 1,4 UMO exploitant
- 70 ha de surface fourragère + 8 ha de parcours
- 9 ha de céréales auto-consommées

...avec une très forte productivité à tous les niveaux

- 1,8 de productivité numérique
- 31,5 kgc produits par EMP
- 13 400 kgc produits par UMO exploitant+salié
- 270 kgc produits par ha de SFP (hors parcours)

Travail réalisé par :

### Chambre d'Agriculture

Alice SALOMON  
06 87 91 39 84

Rodolphe PUIG  
06 34 17 69 83

les élevages sans accélération sont plus dépendants des aides et donc plus sensibles à d'éventuelles évolutions de la PAC.

Des pistes existent pour réduire encore les coûts de production dans ces deux systèmes.

L'amélioration de la productivité permet de réduire le coût de production, à condition que cela ne se fasse pas au prix d'une augmentation trop importante des frais d'élevage ou des charges d'alimentation. Il s'agirait par exemple de travailler sur la réduction de la mortalité agneau.

L'amélioration de l'autonomie alimentaire est un autre levier d'action possible. L'autonomie

fourragère est incontournable et elle passe par une utilisation maximale des parcours et une optimisation du pâturage. Attention cependant à l'autonomie en concentrés qui ne permet pas toujours d'améliorer les résultats économiques. En produisant ses propres concentrés, le poste achats d'aliments est réduit mais le poste approvisionnement des surfaces est plus conséquent et la mécanisation pèse souvent un peu plus lourd. L'autonomie en concentrés est donc à raisonner en fonction du coût des intrants et de la mécanisation, vis-à-vis du rendement moyen obtenu.

## • Système « Limargue avec accélération »

Ce groupe de 5 élevages ovins du Limargue permet de donner un aperçu des résultats économiques dans cette région agricole tout à fait différente du Causse. Il s'agit de 5 troupeaux en races Lacaune ou BMC, conduits en 3 en 2 strict. Certaines de ces exploitations ne produisent pas de céréales mais dans tous les cas, les surfaces en herbe sont productives et utilisées de façon assez intensive comme en témoigne le chargement qui approche les 8 brebis/ha en moyenne (hors parcours).

### APPROCHE COMPTABLE

Prix de revient : 6,2 €/kgc  
(de 5,3 à 7,1 €/kgc)

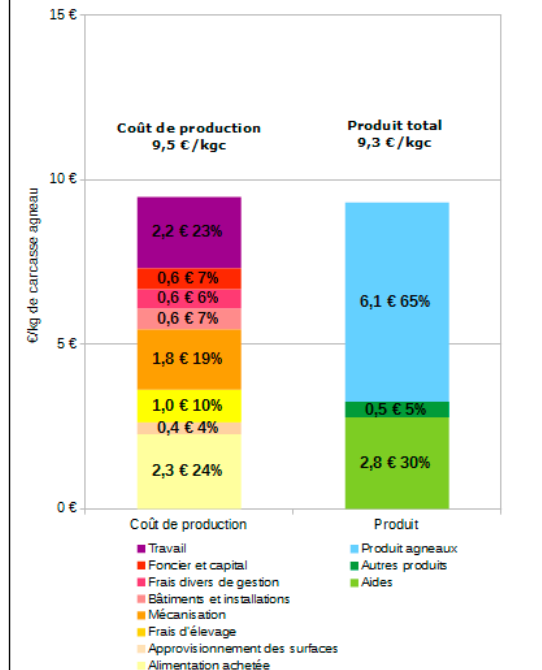
Rémunération permise : 1,4 SMIC/UMO  
(de 0,6 à 2,1 SMIC/UMO)

### APPROCHE TRESORERIE

Prix de fonctionnement : 5,7 €/kgc  
(de 4,9 à 6,8 €/kgc)

Trésorerie permise : 1,8 SMIC/UMO  
(de 0,8 à 2,8 SMIC/UMO)

Système Limargue accéléré  
(3 en 2 strict en race Lacaune ou BMC)  
Résultat moyen 2016 de 5 élevages du Limargue



Avec le concours de :



Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de :

Grâce à une très forte productivité du troupeau, le coût de production est maîtrisé et les charges de structure sont très comprimées (62 % du coût de production). Cela permet de compenser un niveau d'aides plus faible que sur le Causse (moins de surfaces). Ces élevages sont de fait assez peu dépendants des aides (aides : 30 % du produit total).

Ce système tire parti du potentiel des terres en utilisant des races prolifiques et adaptées à la zone, pour aboutir à des structures très productives qui permettent de rémunérer le travail de

l'éleveur. L'alimentation du troupeau, la mécanisation et le travail sont les postes les plus conséquents du coût de production. Les possibles pistes de progrès pour réduire encore le coût de production dans ce système se situent sans doute au niveau du coût de l'alimentation : l'optimisation de la qualité des fourrages récoltés pourrait contribuer à limiter les achats de concentrés et l'utilisation maximale de l'herbe par le pâturage (ex : pâturage tournant) pourrait aussi contribuer à limiter les achats de concentrés ainsi que les frais de mécanisation.

Les choix techniques (race, système de reproduction, alimentation) réalisés sur un atelier ovin doivent être cohérents pour aboutir à un système viable, prenant en compte les objectifs de l'éleveur et les atouts et contraintes de l'exploitation et de la zone géographique. Les trois systèmes présentés sont pertinents et adaptés à leur région agricole car ils permettent de dégager un revenu pour les éleveurs, à un niveau comparable dans les trois cas. Dans chaque système, des pistes d'action sont possibles pour améliorer encore les résultats. L'intérêt du coût de production est de prendre du recul sur les résultats économiques de l'atelier ovin et d'identifier les leviers d'action prioritaires pour conforter le revenu global de l'exploitation.

